



La concentration des emplois en France

Gérard-François Dumont

► To cite this version:

Gérard-François Dumont. La concentration des emplois en France. Population et avenir, 2002, 756, pp.5-7,20. halshs-01148135

HAL Id: halshs-01148135

<https://shs.hal.science/halshs-01148135>

Submitted on 4 May 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



La concentration des emplois en France

La concentration de la population de la France est un phénomène assez bien connu¹. Parmi les quatre-vingt-seize départements de la métropole, ceux comptant plus d'un million d'habitants, au nombre de vingt, représentent ensemble 46,5 % de la population de la France, sur seulement 14,8 % de la superficie du territoire français. La concentration des emplois offre-t-elle un parallèle avec celle du peuplement ? Oui, dans la mesure où les données traduisent un processus semblable. Non, car la concentration des emplois est nettement plus accentuée que celle des populations.

La géographie de la population s'intéresse d'abord au lieu de domicile des personnes. Lorsqu'elle examine la population active ayant un emploi, elle considère les communes où habitent les personnes qui exercent une activité professionnelle. Mais il existe une autre géographie, chargée d'étudier les lieux où s'exercent les emplois, de plus en plus différents des communes de résidence.

L'importance des emplois frontaliers

Au regard du nombre d'emplois existant sur le territoire métropolitain, une première remarque s'impose. Comme l'attestent les chiffres du dernier recensement, la France compte moins d'emplois (22,8 millions) que de personnes actives ayant un emploi (23,05 millions)². La différence, 250 000, s'explique pour l'essentiel par les emplois des travailleurs frontaliers, occupés par les personnes domiciliées en France et exerçant leur activité professionnelle à l'étranger.

Le phénomène est particulièrement net en Meurthe-et-Moselle, en Moselle et dans le Bas-Rhin (pour des emplois au Luxembourg et en Allemagne), dans le Haut-Rhin (pour des emplois en Allemagne, essentiellement dans le Bade-Wurtemberg, et en Suisse), dans l'Ain et en Haute-Savoie (pour des emplois en Suisse, principalement à Genève et dans le canton de Vaud), et dans les Alpes-Maritimes (pour des emplois à Monaco principalement).

La primauté de la région Île-de-France...

Deuxième remarque, le caractère primatial³ de l'Île-de-France parmi les régions françaises est incontestable, avec un total de 5 038 730 emplois sur le territoire de cette région. L'Île-de-France compte 22,1 % des emplois existant en France, alors qu'y vit 18,7 % de la population métropolitaine. La prééminence économique de l'Île-de-France est donc considérable.

Le poids relatif en emplois des autres régions s'abaisse rapidement. En effet, deuxième par le nombre d'emplois offerts, Rhône-Alpes pèse moins de la moitié de l'Île-de-France, avec 2,27 millions d'emplois. Néanmoins, elle compte 9,97 % des emplois en France, soit légèrement plus que son poids démographique relatif (9,6 %) dans la population de la métropole. Seulement deux autres régions présentent une caractéristique semblable, avec une proportion de leurs emplois supérieure à celle de leur population : il s'agit des Pays de la Loire et de l'Alsace, malgré l'importance des travailleurs frontaliers dans cette dernière région.

Finalement, les trois régions comptant le moins d'emplois sont la Franche-Comté, le Limousin et la Corse, soit ensemble 3,46 % des emplois, alors qu'elles comptent 3,56 % de la population et disposent de 7,69 % du territoire.

...et des départements franciliens

Affinant la géographie de l'emploi en passant du niveau régional à l'échelon départemental, la concentration se présente davantage accentuée⁴. Paris, seul département dépassant le million d'emplois, compte 1,6 million d'emplois, soit 7,0 % des emplois en France pour 3,63 % de la population. En deuxième place, le département du Nord, le plus peuplé de France,

par
Gérard-François
DUMONT



il faut toujours

Antoine BAILLY
et al.

**Les concepts
de la géographie
humaine**



ARMAND COLIN

**Pour mieux comprendre
les relations de l'homme
à l'espace.**

- Les concepts de la géographie humaine, Antoine Bailly et alii

Armand Colin, 2001,
264 p., 22,87 €

Gérard-François DUMONT

**Les populations
du monde**



ARMAND COLIN

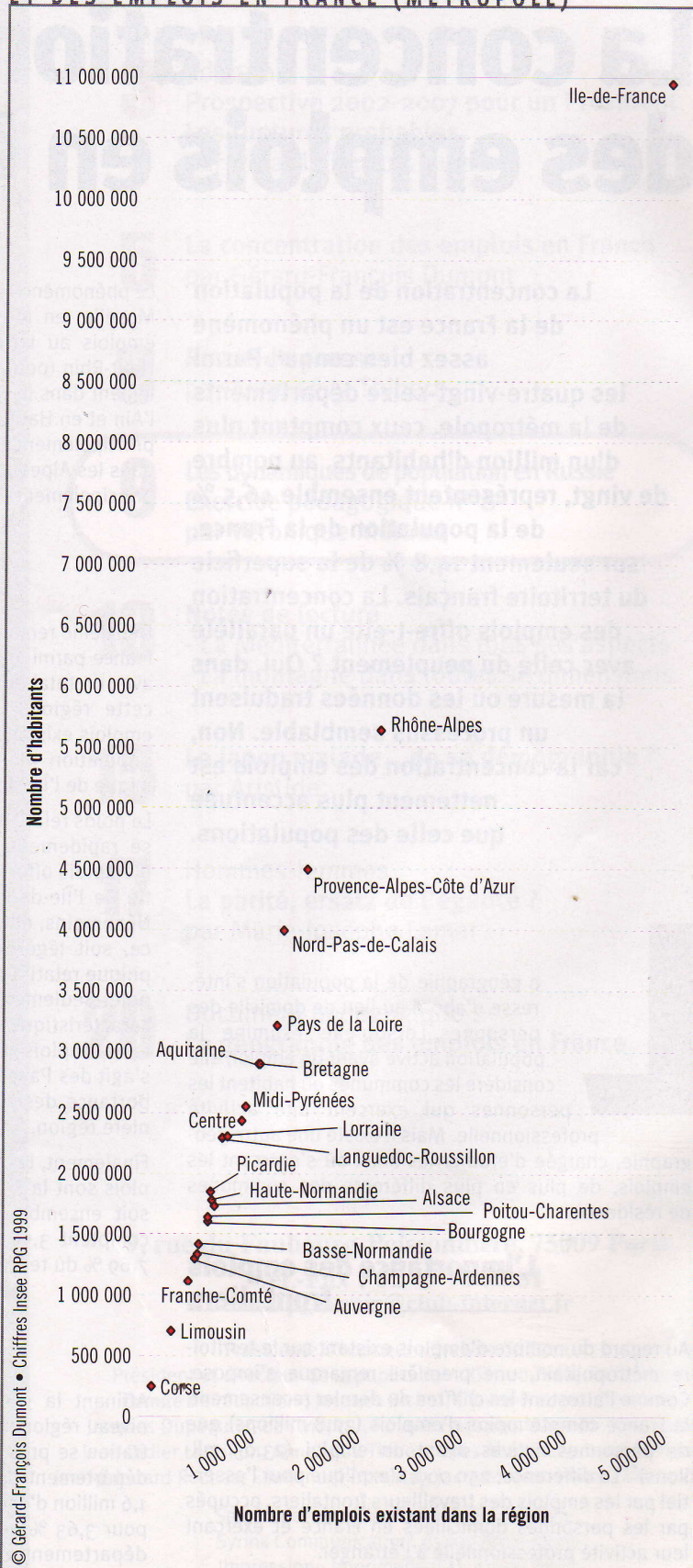
**Une analyse géographique
des caractéristiques
des populations du monde
à l'orée du XXI^e siècle.**

- Les populations du monde

Gérard-François Dumont

Armand Colin, 2001,
288 p., 20,58 €

LA GÉOGRAPHIE DE LA POPULATION ET DES EMPLOIS EN FRANCE (MÉTROPOLE)





compte 893 000 emplois. Parmi les dix départements offrant le plus d'emplois, on trouve quatre autres départements de l'Île-de-France, soit dans l'ordre, les Hauts-de-Seine, à la troisième place nationale, les Yvelines (7^{ème} place), la Seine-Saint-Denis (8^{ème} place) et le Val-de-Marne (10^{ème} place).

En additionnant les emplois existant dans les onze départements les mieux pourvus, on parvient presque au tiers des emplois (33,12 %), alors que ces onze départements représentent 29,8 % de la population.

À l'opposé, vingt-trois départements offrent chacun moins de 100 000 emplois, les trois derniers étant la Creuse, la Corse-du-Sud et la Lozère. Ensemble, les vingt-trois départements comptent 7,26 % de la population de France métropolitaine. Mais ils ne représentent que 6,80 % des emplois.

L'importance de l'urbanisation

L'importance de chaque département en terme d'emploi peut se mesurer par le taux d'emplois, rapport entre le nombre d'emplois existant dans le département et la population totale de ce département. Pour l'ensemble de la métropole, ce taux d'emploi est voisin de 39 %. Une première analyse permet de distinguer trente départements ayant un taux équivalent ou supérieur à la moyenne nationale et soixante-six ayant un taux inférieur.

Ainsi, parmi les départements comptant un taux d'emploi supérieur à la moyenne nationale, quatre natures différentes se présentent.

On trouve d'abord des départements à taux d'urbanisation élevé disposant d'une capitale régionale, qui exerce souvent un rôle primatial, à l'instar de Paris en Île-de-France : le Rhône avec Lyon, l'Ille-et-Vilaine avec Rennes, la Côte d'Or avec Dijon, la Haute-Garonne avec Toulouse, la Marne avec Châlons-en-Champagne et surtout Reims, véritable capitale économique, le Bas-Rhin avec Strasbourg, le Loiret avec Orléans, le Puy-de-Dôme avec Clermont-Ferrand, la Loire-Atlantique avec Nantes, ou la Gironde avec Bordeaux. Tous ces départements représentent une proportion des emplois de l'Hexagone supérieure à leur pourcentage dans la population.

Sont également dans ce cas, deuxième catégorie, quelques départements n'ayant pas de capitale régionale, mais assez industriels comme la Savoie ou la Drôme.

Le paradoxe de l'éloignement des grandes métropoles

Une troisième catégorie regroupe des départements au caractère rural parfois assez prononcé, mais géographiquement situés loin des principales métropoles. Les départements limitrophes de cette catégorie ne présentent pas de pôles d'emploi significatifs et relativement proches susceptibles d'attirer des navettes quotidiennes entre le domicile dans un département et

un poste de travail dans un autre. Aussi, soit les personnes ont créé ou trouvé un emploi sur place, soit elles ont émigré vers des métropoles importantes. Il en résulte un taux d'emploi supérieur à la moyenne nationale en Aveyron, dans l'Aube, dans le Cantal, dans les Hautes-Alpes, ou en Lozère.

Entrant grosso modo dans cette logique, trois départements ont un taux d'emploi équivalent à la moyenne métropolitaine, 39 %, le Jura, la Corrèze et la Haute-Vienne : ils se trouvent également dans une situation géographique assez enclavée.

Frontières politiques, frontières économiques

Concernant les départements dont le taux d'emploi est inférieur à la moyenne nationale, leur nature est également très diversifiée.

On trouve dans une première catégorie des départements frontaliers, comme l'Ain ou le Haut-Rhin, dont le taux d'emploi est minoré car de nombreuses personnes actives domiciliées dans ces départements exercent un emploi à l'étranger.

Une seconde catégorie regroupe des départements frontaliers d'un département offrant un nombre d'emplois relativement élevé. Y figurent d'abord les cinq autres départements de l'Île-de-France : Yvelines, Essonne, Seine-et-Marne, Val d'Oise et Val-de-Marne, et ainsi que des départements non franciliens où résident des actifs travaillant en Île-de-France, comme l'Eure, l'Eure-et-Loir ou l'Oise. Font partie de la même catégorie l'Isère, dont des actifs du Nord-Ouest du département travaillent dans le Rhône, et la Saône-et-Loire, dont les actifs domiciliés dans le sud du département travaillent dans l'aire lyonnaise.

Enfin, dans un certain nombre de départements plutôt ruraux, le vieillissement de la population peut expliquer un taux d'emploi inférieur à la moyenne nationale : c'est le cas de la Nièvre, de l'Indre, de l'Oise, du Lot, des Alpes de Haute-Provence...

La montée du secteur tertiaire, le besoin de s'intégrer dans un marché d'emploi large et diversifié, le processus de métropolisation, un certain échec de l'aménagement du territoire forment autant de facteurs explicatifs d'un phénomène de surconcentration des emplois par rapport à celle de la population. ●

1. Cf. par exemple *Population & avenir*, n° 649, septembre-octobre 2000.

2. Chiffres Insee Résultats, n° 744.

3. Dumont Gérard-François, *La population de la France, des régions et Dom-Tom*, Paris, Ellipses.

4. Cf. carte de la géographie départementale des emplois en France, p. 20.

La géographie des emplois en France (métropole)



Nombres d'emplois dans le département (lieu de travail)



- 7 départements, dont 3 de l'Ile-de-France, comptent plus de 500 000 emplois et ensemble le quart des emplois métropolitains ;
- 13 départements, dont 5 autres de l'Ile-de-France et 4 portant une capitale régionale, comptent entre 350 000 et 500 000 emplois ;
- 23 départements comptent entre 200 000 et 350 000 emplois ;
- 30 départements comptent entre 100 000 et 200 000 emplois ;
- Enfin, 23 départements comptent moins de 100 000 emplois chacun et ensemble seulement 7,23 % des emplois.

Cf. le dossier page 5 à 7 : La concentration des emplois en France

